



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU MARDI 5 JUILLET 2022

DIRECTION GÉNÉRALE
DGS/MH

Membres en exercice : 33

Délibération n° 53 - Crédits scolaires –Année scolaire 2022-2023

L'an deux mil vingt et un, le cinq juillet 2022, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le vingt neuf juin 2022, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAULT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAULT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI,
Mme SONNET, M. MARSOLLIER, Mme GALLAND-PLUMEJAULT,
Mme BOURDEL, M. GICQUEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. AMIOUNI,
M. TRIMAUD, Mme BOURDAIS, M. LE MOEL, Mme PAYET, Mme DEGRE,
M. SINENBERG, M. EMERIAU, M. BEASSE, Mme RICHET,
M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN,
Mme PALIERNE, M. LE HECHO.

Etaient excusés :

M. PADIOLEAU a donné procuration à Mme CIRON
Mme JARRET a donné procuration à Mme GALLAND-PLUMEJAULT
M. KESKIN a donné procuration à M. BOISSEAU
Mme CHAUVIN a donné procuration à Mme BOMBRAY
Mme HEBERT a donné procuration à M. NOMARI

Secrétaire de séance : M. BEASSE

OBJET : Crédits scolaires –Année scolaire 2022-2023

EXPOSÉ

Le Conseil Municipal attribue, chaque année, des crédits pour les élèves scolarisés à Châteaubriant dans les écoles publiques et privées.

Pour une meilleure lisibilité des crédits pour les directeurs d'école, il a été décidé de globaliser le montant des différentes aides (fournitures scolaires et de direction, affranchissement, arbre de Noël, logiciel...) en attribuant un montant par élève et par an.

Il est proposé d'augmenter ces crédits et, notamment, ceux attribués directement aux écoles. Egalement, la Ville propose une hausse de près de 12 % de la participation pour les bons d'achats de fournitures scolaires pour les familles, permettant ainsi à ces dernières de voir diminuer le reste à charge en matière d'achat de fournitures scolaires.

Il convient donc de délibérer à ce sujet pour l'année scolaire 2022-2023.

Il vous est proposé de voter, au titre de l'année scolaire 2022-2023, les crédits scolaires tels qu'indiqués sur les tableaux joints en annexe.

DÉCISION

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

- 1) d'adopter les crédits scolaires, pour l'année scolaire 2022-2023, tels qu'indiqués sur les tableaux joints en annexe ;
- 2) d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'Adjoint Délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en oeuvre de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant
A l'Hôtel de Ville, le 5 juillet 2022

Préfecture de Loire-Atlantique
Le secrétaire de séance,
044-214400368-20220707-17-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 07-07-2022

Publication le: 07-07-2022

Le Maire,

Alain HUNAUULT

Le Maire,
Alain HUNAUULT



ANNEE SCOLAIRE 2022-2023
CRÉDITS SCOLAIRES - ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

CRÉDITS	BÉNÉFICIAIRES	2021-2022 (pour mémoire)	2022-2023
I. CRÉDIT DE FONCTIONNEMENT (fournitures scolaires et de direction, logiciels, affranchissement...)			
1. Crédit maternelle	Élèves de classe maternelle publique	46,00 €	47,00 €
2. Crédit élémentaire	Élèves de classe élémentaire publique	54,00 €	55,00 €
II. CRÉDIT "CLASSES DE DECOUVERTE" Classes de découverte : neige, verte, de mer, de ville ou de patrimoine, séjour à l'étranger : au prorata du nombre de jours avec un minimum de 2 jours	Écoles maternelles et élémentaires publiques	6,35 € par jour et par élève	6,50 € par jour et par élève
	Écoles maternelles et élémentaires privées	6,35 € par jour et par élève domicilié à Châteaubriant	6,50 € par jour et par élève domicilié à Châteaubriant
III. PROJET PEDAGOGIQUE (sur présentation des justificatifs) <i>Montant aligné sur le tarif d'une entrée séance scolaire au Théâtre de Verre</i>	Écoles maternelles et élémentaires publiques	3,10 € par élève	3,10 € par élève
IV. FRAIS DE TRANSPORT INTRA-MUROS Divers (Théâtre de Verre, cinéma...)	Ecoles maternelles et élémentaires publiques	Prise en charge par la Collectivité dans la limite d'un transport par classe par année scolaire	Prise en charge par la Collectivité dans la limite d'un transport par classe par année scolaire
V. INFORMATIQUE - CONSOMMABLES	Écoles maternelles et élémentaires publiques de Châteaubriant	Crédit global pour toutes les écoles	Crédit global pour toutes les écoles

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20220707-17-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07-07-2022

Publication le : 07-07-2022

Le Maire,
Alain HUNAUT



Mis en ligne le 7/07/2022

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023
CRÉDITS SCOLAIRES - COLLÈGES, LYCÉES et I.M.E.

CRÉDITS	BÉNÉFICIAIRES	2021-2022 (pour mémoire)	2022-2023
FOURNITURES SCOLAIRES			
. Bon d'achat fournitures scolaires (pour enfants de CHÂTEAUBRIANT agé de 16 ans jusqu'au 31 décembre 2021)	. Élèves de CHÂTEAUBRIANT scolarisés dans les collèges et Lycées publics et privés locaux	26,65 € par élève	30 € par élève
. Aide accordée aux familles (pour enfants de CHÂTEAUBRIANT agé de 16 ans jusqu'au 31 décembre 2021)	. Élèves domiciliés à CHÂTEAUBRIANT et scolarisés hors commune suivant des cours n'existant pas à CHATEAUBRIANT	55,60 € par élève	60 € par élève
. Subvention de fonctionnement (pour enfants de CHÂTEAUBRIANT agé de 16 ans jusqu'au 31 décembre 2021)	. Établissements recevant des enfants domiciliés à CHÂTEAUBRIANT et dispensant un enseignement n'existant pas à CHÂTEAUBRIANT	26,65 € par élève	30 € par élève
. Crédit fournitures	. Institut Médico-Éducatif pour acquisition fournitures scolaires	596,50 €	600,00 €

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20220707-17-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07-07-2022

Publication le : 07-07-2022

Le Maire,
Alain HUNAUT



Mis en ligne le 7/07/2022